



Garde alternée et allocation handicapé

Par **Mel2017**, le **27/12/2017** à **17:08**

Bonjour, je suis séparée du père de mes enfants. Le plus jeune est handicapé. La caf me verse une allocation pour enfant handicapé. Actuellement je perçoit cette somme en entier puisque j'ai la garde des enfants. rnBientot nous démarrerons une garde alternée. A ce titre, je dois reverser la moitié de l'allocation handicapé à mon ex. rnMa question est la suivante: la caf me versant cette aide à terme échu, en décembre pour le mois de novembre. Dois je verser la moitié de cette somme à mon ex à terme échu aussi ou dois je la verser à terme venant?rnMerci par avance pour vos réponses. Bonne journée. Bonnes fêtes de fin d'année.

Par **Visiteur**, le **27/12/2017** à **18:53**

BonjourrnVous devriez la verser lorsque vous la recevez, c'est logique!